

Régimes d'intéressement des employés

Le service

Pour favoriser la rétention de vos ressources humaines, les professionnels de Mallette vous assistent dans l'implantation de régimes d'intéressement pour vos employés. Une analyse de vos besoins et de votre situation permettra de mettre en place l'un ou l'autre des régimes d'intéressement suivants :

- Régime d'actionnariat
- Prêts consentis pour l'achat d'actions
- Régime d'options d'achat d'actions
- Régime d'actions fantômes
- Régime de revenus différés
- Régime de bonification en argent, en actions, ou avec une option à cet égard
- Régime d'assurances collectives
- Régime de retraite
- Régime volontaire d'épargne retraite
- Régime d'investissement coopératif

La clientèle cible

Les actionnaires dirigeants de petites et moyennes entreprises incorporées et les dirigeants d'entreprises non incorporées.

Les avantages pour le client

La mise en place d'un régime d'intéressement permet :

- De conserver les ressources qui contribuent à l'essor et à la performance de l'entreprise, tout en les stimulant à performer et à s'investir pour l'entreprise
- D'assurer une relation de fidélité permettant de réduire le taux de roulement du personnel et les coûts afférents
- Les professionnels de Mallette s'engagent à contribuer au succès de votre entreprise. Ils mettent à votre disposition leur expertise ainsi que des outils qui répondent à vos aspirations tout en solidifiant les assises mêmes de votre entreprise, vos ressources humaines.